

ÉTATS GÉNÉRAUX DU FÉMINISME

Les Femmes dans la France Coloniale

C'est dans quatre semaines que s'ouvrira notre Congrès à l'Exposition Coloniale.

On jugera de la sympathie témoignée à notre initiative par les autorités coloniales en lisant les réponses envoyées par quelques-unes des personnalités les plus marquantes.

« Très volontiers je ferai partie de votre Comité d'Honneur pour les Etats Généraux du Féminisme à l'Exposition Coloniale. Et je suis heureux de voir votre puissante organisation tourner ses regards vers nos Colonies où la Femme peut faire tant de bien par le cœur inséparable de son action. »

Amirah J. Saez,

Président de l'Institut Colonial Français.

« Je suis trop persuadé du rôle bien faisant que la femme française peut jouer dans nos colonies pour ne pas vous accorder de grand cœur l'appui moral que vous voulez bien me demander. « Heureux de pouvoir témoigner ainsi tout l'intérêt que je porte aux efforts que vous accomplissez en ce sens... »

M. CARDE,

Gouverneur général de l'Algérie.

« En vous adressant tous mes remerciements pour votre bonne attention, je vous prie de bien vouloir bien vous faire mon interprète auprès des membres du groupement que vous présidez. C'est bien volontiers que je donne mon adhésion à l'œuvre que vous poursuivez pour propager l'idée coloniale dans les milieux féminins de la métropole. »

M. PASQUIER,

Gouverneur général de l'Indochine.

« Je suis heureux de vous montrer l'intérêt que je porte à cette manifestation en acceptant bien volontiers de faire partie de votre Comité d'Honneur et je vous adresse mes vifs remerciements pour me l'avoir aimablement proposé. »

M. BRÉVIÉ,

Gouverneur général de l'Afrique Occidentale.

A ces adhésions ajoutons celles du Ministre des Colonies et de MM. Antonetti, gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française; Cayla, gouverneur général de Madagascar et dépendances; Manceron, résident général de Tunisie; Lucien Saint, résident général du Maroc; Gouverneur Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence Economique de l'Indochine; Gouverneur Giraud, directeur de l'Agence économique de l'Afrique occidentale française; Mirabel, directeur de l'Agence économique de l'Afrique équatoriale française; Nacivet, directeur de l'Agence économique du Maroc; Gérard, directeur de l'Agence économique de l'Algérie; Geoffroy Saint-Hilaire, directeur de l'Agence économique de Tunisie; Pelletier, directeur de l'Agence

économique de Madagascar et dépendances; François-Marsal, président de l'Union Coloniale; Georges Hardy, directeur de l'Ecole Coloniale; Rondet-Saint, président de la Ligue Maritime et Coloniale; Colonel Godchot.

Quant au comité des Etats-Généraux, il comprend ses membres habituels auxquels nous trouvons adjoints les noms de quelques femmes particulièrement qualifiés pour leurs initiatives coloniales: Mmes Chivas-Baron, Alcide Delmont, Dogimont, d'Hellencourt, Karpelès, Marcel Olivier, Mère Catherine d'Ornellas, Quérilla, Winter-Frappier, etc...

Nos amies remarqueront en outre que les rapporteurs sont toutes des femmes vivantes ou ayant vécu aux colonies. Quelques réponses nous manquent encore, mais les Etats généraux ont tenu à bien marquer que ce serait des femmes coloniales elles-mêmes qui exposeront les questions mises à l'ordre du jour du Congrès.

Beaucoup de nos lectrices ne connaissent pas encore le rôle que nous pouvons avoir à jouer aux colonies et nous espérons que ce congrès pourra les en instruire. Elles se rendront compte de l'œuvre civilisatrice qui a déjà été accomplie et tout ce qui reste à faire. Elles verront quelle pourra être leur part à elles-mêmes dans cette œuvre d'avenir et les débouchés si intéressants qu'elles pourraient trouver à leur activité et à leur dévouement.

D'autre part, un grand travail reste à

faire concernant la femme indigène, et nous n'avons pas le droit, nous, femmes françaises, de nous désintéresser de ces questions. Il faut que les femmes indigènes qui ne sont pas toutes cloîtrées entre leurs murs, sachent qu'au loin d'autres femmes s'intéressent à elles et leur tendent la main.

Nous espérons donc que de tous les points de France nos amies répondront nombreuses à l'appel adressé par les Etats Généraux. Nous avons la conviction qu'aucune d'elles ne regrettera l'effort que nous leur demandons et qu'elles reviendront chez elles avec de nouvelles idées et de nouvelles énergies pour ceux et celles qui au loin suivent avec intérêt notre œuvre de solidarité.

C. Brunschvicg.

Voici les questions mises à l'ordre du jour du Congrès :

PROGRAMME

- I. — Organisation de l'Assistance et de l'Hygiène aux Colonies
 - a) Les Œuvres sociales aux Colonies, Mme Querillac;
 - b) Le rôle des femmes médecins aux Colonies, Mme le Dr ***
 - c) Les carrières médico-sociales aux Colonies : leur préparation, Mme Letellier;
- II. — Situation légale et morale de la femme indigène dans les Colonies Françaises :
 - a) en Asie et en Océanie, Mme Chivas-Baron et Mlle Karpelès;
 - b) en Afrique Occidentale, Equatoriale à Madagascar et anciennes Colonies, Mme ***
 - c) en Afrique du Nord, Mme Alquier.
- III. — Education de l'enfant indigène :
 - a) Adaptation des méthodes d'enseignement aux traditions et aux besoins des Colonies, Mme ***
 - b) L'enfant métis : sa protection, son éducation, son avenir, Mme Maspéro.
- IV. — Situation économique de la femme aux Colonies, Mme Dalloni.

Les séances de travail auront lieu de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 h. 30, les 30 et 31 mai; seules les personnes munies de cartes auront le droit d'y assister.

Prière d'envoyer toutes notes, communications et documents relatifs aux questions qui seront traitées, à Mme Pichon-Landry, secrétaire générale, 68, rue d'Assas, Paris 6^e.

Des séances de Commission auront lieu vraisemblablement pour le Comité et les rapporteurs les 28 et 29 mai.

Vendredi 29 mai

BANQUET

Un banquet par souscription aura lieu le vendredi 29 mai, à 19 h. 45, au restaurant Jean Goujon, 8, rue Jean-Goujon (Maison des Centraux). Menu maigre et gras. Tenue facultative. Prix du couvert : 40 frs (service compris). Inscriptions reçues jusqu'au 26 mai inclus.

Samedi 30 mai, à 17 h.

L'ACTION DES FEMMES MISSIONNAIRES AUX COLONIES

Réunion publique au cours de laquelle prendront successivement la parole des femmes faisant partie des missions catholique, évangélique, judaïque et laïque.

Nous donnerons dans notre prochain numéro les conditions d'adhésion aux Etats Généraux.